

2020

CÉGEP

ANDRÉ- LAURENDEAU

RAPPORT ANNUEL

2021



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
DÉCLARATION	4
Déclaration sur la fiabilité des données	4
INTRODUCTION	5
FAITS SAILLANTS 2020-2021	6
PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU	8
Mission, vision et valeurs	8
Le plan stratégique 2015-2020	10
RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020	12
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative en privilégiant la concertation et la coordination de nos actions	12
Orientation 2 : Revoir et adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des besoins	13
Orientation 3 : Mettre à profit les ressources de l'organisation au service de la mission	14
NOS ÉTUDIANT(E)S	20
Effectifs scolaires	20
Diplomation	21
NOS EMPLOYÉ(E)S	22
LES ORGANISMES APPARENTÉS	24
Le Bureau des affaires internationales (BAI)	24
Le Bureau de recherche et d'innovation (bRI)	24
La Fondation	25
L'institut d'innovation en logistique de Montréal	26
Optech	26
Le Théâtre Desjardins	27
ÉTATS FINANCIERS	28
ANNEXES	29
Annexe 1 : Les instances	29
Annexe 2 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices	31



Photo de gauche à droite : M. Claude Roy et Mme France Gendron

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2020-2021 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte des activités accomplies par le personnel du Cégep au cours de cette année en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2015-2021 ainsi que des données relatives à l'effectif étudiant et aux ressources humaines ainsi qu'aux résultats financiers pour l'exercice 2020-2021.

Comme nous le savons tous, la pandémie a eu un impact important sur l'ensemble des activités du Cégep. L'ensemble du personnel et des étudiants a fait preuve d'efforts soutenus tout au long de cette période. Un travail colossal a été réalisé au cours des derniers mois quant à l'adaptation au téléenseignement et au télétravail. Ces changements

démontrent comment notre communauté est ouverte et sensible à l'innovation.

Nous œuvrons dans un cégep empreint de respect mutuel, apte à se responsabiliser en faisant preuve de compétences dans nos activités, et ceci, nous pouvons en être fiers puisque c'est une force organisationnelle qui nous appartient.

Nous désirons remercier l'ensemble du personnel pour leur passion et leur dévouement au Campus André-Laurendeau.

Claude Roy
Le directeur général

France Gendron
Présidente du conseil
d'administration

DÉCLARATIONS

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2020-2021 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau ;
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2015-2020 ;
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2021.

INTRODUCTION

Conformément à la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2020-2021 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2021.

À la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le Cégep sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2015-2020. Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

- 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN PRIVILÉGIANT LA CONCERTATION ET LA COORDINATION DE NOS ACTIONS**
- 2 REVOIR ET ADAPTER NOTRE OFFRE DE FORMATION AFIN DE RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS**
- 3 METTRE À PROFIT LES RESSOURCES DE L'ORGANISATION AU SERVICE DE LA MISSION**

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des membres du personnel du Cégep. Enfin, nous verrons les réalisations des organismes apparentés du Cégep durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.

FAITS SAILLANTS 2020-2021

DEUX ENSEIGNANTES EN SOINS VOIENT LEUR TRAVAIL RECONNU

JUILLET 2020

Les enseignantes en soins infirmiers, Ondina Galiano et Lucie Giguère Kolment, corédactrice du livre [Intégration en soins infirmiers](#) en collaboration avec trois autres auteurs, ont été reconnues lors des Prix du ministre dans la catégorie Volumes originaux – Collégial. Ce prix souligne l'engagement et l'innovation des pédagogues qui réussissent à innover en adaptant leurs stratégies d'enseignement afin de les rendre plus efficaces. Publié chez Chenelière Éducation, ce livre est l'outil désigné pour préparer les étudiant(e)s efficacement aux examens tels que l'épreuve synthèse de programme et l'examen professionnel en soins infirmiers.



HOMMAGE AU PROJET DE RECHERCHE SUR LA DISTANCIATION PHYSIQUE PAR LE PREMIER MINISTRE DU CANADA

NOVEMBRE 2020

Le premier ministre Justin Trudeau annonçait que le projet Logisticam a obtenu [une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation \(FCI\)](#) d'un montant de 87 500\$ en lien avec des activités de recherche sur la COVID-19. Le projet Logisticam est basé sur une technologie de capture en trois dimensions, alimentée par l'intelligence artificielle, pour observer, en temps réel, la distance entre des personnes dans les espaces publics. Cette mention est le fruit de la collaboration avec les chercheurs de l'institut d'innovation en logistique du Québec (InnovLOG), les chercheurs des départements de Technologie du génie physique, dont l'équipe de David Beaulieu, de Mathématiques et de Techniques de l'informatique, aidés de leurs étudiants.



IMMEUBLE DE RECHERCHE : LES FONDATEURS D'UN FUTUR PROMETTEUR

DÉCEMBRE 2020

Lors d'une annonce commune faite le 23 novembre dernier, les ministres Pierre Fitzgibbon (Économie et Innovation), Chantal Rouleau (Transports) et Danielle McCann (Enseignement supérieur) ont annoncé une aide financière de 10,6 millions de dollars au Cégep André-Laurendeau, pour la construction de nouvelles infrastructures de recherche. Cette aide financière sera utilisée par le Cégep pour la construction d'un bâtiment certifié LEED et la rénovation de locaux qui regroupera sous un même toit: l'Institut d'innovation en logistique du Québec ([InnovLOG](#)), le Centre de technologie physique et photonique de Montréal ([Optech](#)) et le Bureau de la recherche et de l'innovation ([bRI](#)).



LE SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES SE DÉMARQUE AU NIVEAU ÉNERGÉTIQUE

MARS 2021

Le Cégep André-Laurendeau a obtenu la première place aux [Mérites technologiques 2021 de l'ASHRAE](#) dans la catégorie Établissement éducatif existant, niveau régional (Est du Canada). Ce prix récompense les organismes les plus réputés dans l'établissement de normes et des meilleures pratiques entourant la conception et l'opération efficace des bâtiments. Le Cégep en implantant un ambitieux projet de performance énergétique entre 2015 et 2017, a pu démontrer une réduction de sa consommation d'énergie de 35% et une baisse de ses émissions de GES de 78%.



LE SERVICE AUX ENTREPRISES FORME GRATUITEMENT LES COMMERÇANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

AVRIL 2021

En réponse à la crise de la COVID-19, la Formation continue et le Service aux entreprises (SAE) du Cégep, en collaboration avec la Ville de Montréal ont créé Montréal Ecommerce. Un projet visant à accompagner les commerçants montréalais en leur offrant gratuitement une formation sur le commerce électronique afin qu'ils puissent vendre leurs produits en ligne. Ce projet a permis aux entreprises et boutiques de passer à l'ère numérique en plus de soutenir l'économie locale.



L'EXPERTISE DU PERSONNEL ENSEIGNANT ET DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE DU CÉGEP SE DÉMARQUE LORS DU 88^e CONGRÈS DE L'ACFAS

17 JUIN 2020

Plusieurs enseignant(e)s et étudiant(e)s qui font de la recherche ont présenté leurs projets de sciences et ont transmis leurs savoirs lors du 88^e congrès de l'ACFAS. Spécialistes de l'éthique de l'intelligence artificielle, Andréanne Sabourin Laflamme et Frédéric Bruneault, ont abordé les enjeux liés à l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle, dont ceux de la gouvernance et de la justice. Brett Fischer (Langues) a présenté les premiers résultats d'une recherche menée auprès d'enseignant(e)s de niveau collégial sur les études de courte durée à l'étranger. David Beaulieu (Technologie du génie physique), Christian Thériault (Mathématique) et David Giasson (Informatique) ont présenté leur projet de recherche sur le calcul optique des distances entre voitures et cyclistes. Puis, Marise Lachapelle, conseillère pédagogique affectée à la recherche, a pour sa part présenté les principaux résultats de ses travaux sur les perspectives étudiantes liées aux stratégies pédagogiques favorisant la réussite dans le 1^{er} cours de littérature.



M. BRUNO VOISARD ET MME JULIE BOIVIN REÇOIVENT LA MENTION D'HONNEUR DE L'AQPC POUR 2020 ET 2021

23 AVRIL 2020

L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) a décerné une Mention d'honneur à Bruno Voisard, enseignant au Département de chimie pour l'année 2020. Ce dernier s'est distingué en incarnant le changement et en insufflant une culture d'innovation pédagogique en ayant toujours les meilleures pratiques en arrière-pensée. Son leadership pédagogique a été reconnu à travers le Cégep et bien au-delà.

Julie Boivin, enseignante au Département des Sciences humaines – sociologie a reçu la Mention d'honneur pour l'année 2021. Avec l'arrivée de la pandémie, elle a su s'adapter aux nouveaux contextes d'enseignement et a plongé tête première dans l'apprentissage des multitudes plateformes et applications. Sa bienveillance, envers les étudiant(e)s et ses collègues, a fait d'elle un exemple à suivre.



PRÉSENTATION

DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

MISSION

Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.

VISION

Être reconnu pour notre engagement envers la communauté étudiante, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.

VALEURS

DÉTERMINATION, PERSÉVÉRANCE ET RESPECT

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

PASSION, ENGAGEMENT ET FIERTÉ

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

INNOVATION ET OUVERTURE

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

PLAISIR AU TRAVAIL

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.

PROJETS ÉDUCATIFS

Le Cégep André-Laurendeau offre à sa communauté étudiante un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

LE PROJET ÉDUCATIF s'appuie sur la conviction que l'étudiant(e) doit-être maître de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur(-trice) afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant(e) pour contribuer à ce qu'il ou elle devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités;
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement;
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences;
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

CIBLES

Orientation 1 Favoriser la réussite éducative en privilégiant la concertation et la coordination de nos actions

Soutenir l'apprentissage de tous les étudiant(e)s

Augmenter le taux d'enseignants de première session qui implantent une pédagogie de première session qui vise à faciliter l'adaptation aux études collégiales.

Augmenter le taux d'enseignants de première session et de professionnels qui participent au suivi institutionnel.

Augmenter le nombre de programmes qui réalisent des activités mettant en valeur les apprentissages des étudiant(e)s.

Dynamiser la vie pédagogique

Augmenter le taux des enseignants qui échangent et partagent sur leurs approches et pratiques pédagogiques en vue de les bonifier et de les adapter.

Augmenter le taux des enseignants qui expérimentent des stratégies d'enseignement et d'apprentissage découlant des échanges organisés et des intérêts des enseignant(e)s.

Renforcer le développement de compétences facilitant l'apprentissage

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lecture et écriture en général et en contexte.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement et des stratégies d'expression et de communication orale.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en contexte informationnel, méthodologique et technologique.

Augmenter le taux d'enseignants qui développent des pratiques d'enseignement en lien avec des interventions de rétroaction.

Orientation 2 Revoir et adapter notre offre de formation afin de répondre à la diversité des besoins de nos actions

Assurer et poursuivre le développement des programmes d'études

Offrir au moins six nouveaux programmes de formation (préuniversitaire, technique ou formation continue).

Compléter au moins deux évaluations de programmes d'études (DEC et/ou AEC) par année.

Offrir un nouveau programme d'études en reconnaissance des acquis de compétences.

Augmenter de 5% le nombre d'étudiants participant aux programmes d'études offerts en l'alternance travail-études.

Augmenter de 10% le nombre de formations aux entreprises.

Poursuivre le développement de l'offre éducative à l'international

Augmenter de 5% le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les programmes de l'enseignement régulier ou de la formation continue.

Augmenter de 35% le nombre d'étudiants en mobilité individuelle sortante.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	CIBLES
<p>Bonifier et développer les activités de recherche</p>	<p>Organiser au moins une activité par année permettant le transfert des connaissances issues des projets de recherche.</p> <p>Augmenter de 10% le nombre de projets de recherche au cours de la période.</p>
<p>Mettre en place les conditions pour offrir un milieu de vie enrichissant, interculturel, stimulant et écoresponsable pour la communauté collégiale</p>	<p>Augmenter de 10% le nombre d'espaces qui favorisent la socialisation, la réflexion et la pratique d'activités physiques.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des membres du personnel et de la communauté étudiante sur les questions touchant les aspects du mieux vivre ensemble.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction des membres du personnel et de la communauté étudiante sur les questions touchant les aspects d'un milieu d'études et de vie sans harcèlement.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction de la communauté étudiante sur les questions touchant la qualité des services adaptés.</p> <p>Atteindre une cote de B pour l'ensemble de nos actifs immobiliers dans le cadre des principes du développement durable.</p> <p>Atteindre au moins 85% dans le sondage de satisfaction de la communauté étudiante sur les questions touchant le programme de développement durable sollicitant l'engagement des stratégies d'accompagnement et le soutien qui leur sont destinés.</p>
<p>Poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans une perspective de soutien à tous</p>	<p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation des sites « SharePoint ».</p> <p>Atteindre un taux de satisfaction d'au moins 80% dans l'utilisation du système d'information sur les programmes.</p>
<p>Développer une stratégie de financement autonome qui sollicite l'engagement de tous</p>	<p>Développer deux nouvelles sources de financement en collaboration avec la Fondation du Cégep André-Laurendeau.</p> <p>Identifier des stratégies de financement qui émanent de l'offre de formation aux entreprises et de la RAC.</p>
<p>Favoriser le développement professionnel de l'ensemble du personnel</p>	<p>Proposer au moins deux activités de perfectionnement par année qui rejoignent l'ensemble du personnel.</p>
<p>Mettre en place les conditions qui facilitent les échanges et la mise en commun des expertises de tous</p>	<p>Permettre à au moins 20% des membres du personnel administratifs d'accéder à de nouveaux défis.</p>

RÉSULTATS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2015 - 2020

1.1 SOUTENIR L'APPRENTISSAGE DE TOUS LES ÉTUDIANT(E)S

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir élaboré la fiche décrivant l'état actuel des services offerts de chaque centre d'aide.

Avoir réfléchi aux besoins auxquels devraient répondre les centres d'aide.

Avoir mis en place une offre diversifiée et y rattacher des indicateurs.

N'a pas été réalisé étant donné l'absence d'une conseillère pédagogique et la priorisation des travaux du chantier réussite du MES.

Avoir amélioré le protocole de suivi adapté aux étudiant(e)s-athlètes.

N'a pas été réalisé faute de ressources humaines.

À partir de la fiche institutionnelle, avoir identifié les enjeux de réussite en vue du plan de réussite 2020-2025.

Avoir réalisé la deuxième mesure des indicateurs de réussite 2015-2020.

Avoir rédigé le bilan du plan de réussite 2015-2020.

Le portrait institutionnel a été complété et a permis d'identifier certains enjeux pour le prochain plan de réussite. Nous avons participé aux travaux sur le chantier de la réussite de la Fédération. Le rapport d'autoévaluation du plan stratégique, comprenant le plan de réussite et la mesure des indicateurs de réussite, a été déposé à la Commission des études et au conseil d'administration.

Avoir mis en place un centre de services pour les étudiant(e)s adultes dans un contexte de formation à distance.

Un service d'accompagnement par Teams a été mis en place avec la nouvelle API autant pour la prise de rendez-vous que l'accompagnement d'aide à la réussite.

Collaboration accrue avec le SAIDE, la ressource d'accompagnement à la SVE ainsi que les intervenantes psychosociales.

Réorganisation des activités en lien avec les reprises d'examens et les tests de sélection, désormais offerts en ligne.

Offre des charges d'enseignement aux enseignant(e)s dans la majorité des AEC, afin qu'ils offrent de la disponibilité aux étudiant(e)s en difficulté, en vue d'assurer leur réussite scolaire.

Production d'un guide d'accueil électronique destiné à l'étudiant(e)s à la Formation continue.

Production d'un état des lieux des besoins pour la mise en œuvre d'activités de mise à niveau pour tous les étudiant(e)s des AEC ayant des difficultés d'apprentissage.

Ajout d'une technopédagogue pour l'ensemble des activités à la formation continue (support aux enseignant(e)s et professionnel(le)s).

1.2 DYNAMISER LA VIE PÉDAGOGIQUE

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir mis en œuvre de la campagne de sensibilisation.

Avoir offert des outils d'aide aux enseignant(e)s et aux étudiant(e)s.

Une campagne de sensibilisation sur le concept d'honnêteté intellectuelle a été préparée et sera diffusée à l'automne 2021 (étudiant(e)s et enseignant(e)s).

Un site web a été créé et est en révision afin de le rendre plus dynamique.

Le quiz "Honnêteté intellectuelle" est en révision.

Un kit de formation Zotero en préparation pour la rentrée d'automne 2021.

Avoir réalisé les actions proposées dans le plan.

Une ébauche du plan d'action a été faite en janvier 2021. Des actions ont été faites pour promouvoir les programmes de Communication et d'architecture. Un plan d'action 2021-2022 devrait permettre de couvrir plus de programmes.

Avoir mis en œuvre un processus d'approbation des ESP afin de veiller à l'équité de l'évaluation des apprentissages des étudiant(e)s (PA7).

Le modèle pour la validation de l'ESP a été développé et la réponse à la CEEC a été envoyée.

1.3 RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES FACILITANT L'APPRENTISSAGE.

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir mis en place un projet d'apprentissage en milieu de travail qui augmentera le nombre d'heures à effectuer en stage.

Avec la collaboration de chacun des départements maîtres d'œuvre des AEC offerts en 2020-2021 et à travers des libérations offertes aux départements:

analyse et production d'un état des lieux de l'ensemble des outils et guides/disciplines/programmes utilisés à la DFC pour le suivi pédagogique et administratif des cours de stages (complété);

révision des cahiers de stages de l'étudiant(e) et outils administratifs et pédagogiques par discipline/programme (en cours);

production d'un guide de supervision par discipline/programme pour encadrer et guider la pratique des enseignant(e)s superviseur(-euse)s de stage à la DFC (en cours);

quiz « Honnêteté intellectuelle » (en révision);

présentation et acceptation d'un projet apprentissage en milieu de travail (AMT) au MES. Ce projet sera mis en place en 2021-2022.

2.1 ASSURER ET POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir entamé les discussions et la réflexion avec les programmes techniques: Architecture, TGC, TGP, TÉI, Informatique, TEEB.

Les programmes d'études concernés ont été rencontrés et quatre enseignants seront dégrevés à l'automne 2021 afin de développer une ESP intégrée. Les CCTT et le comité de gestion ont eu la présentation du Pôle technique de formation.

Avoir actualisé les programmes d'études (TEI, Logistique et SH).

Avoir implanté un projet d'apprentissage en milieu de travail (AMT) dans le programme de techniques d'électronique industrielle (TEI).

Avoir mis en oeuvre les recommandations des rapports d'évaluation.

L'actualisation du programme de TEI (TGÉ) progresse avec une première version de logigramme complétée en juin 2021, toutefois les discussions avec les disciplines contributives ne sont pas terminées. Les travaux dans le programme de Sciences humaines

et de Logistique ont été retardés, mais la planification des travaux pour l'automne 2021 a été réalisée.

Nous avons l'engagement de TEI (TGÉ) pour une mise en œuvre progressive de l'AMT dans le programme à l'A21.

Les suivis des rapports d'évaluations ont été réalisés.

Avoir terminé la cartographie.

Avoir assuré une meilleure visibilité du programme.

Avoir déterminé la viabilité du programme.

La cartographie en cours depuis plus d'une année a mené à un plan d'action global qui a été proposé au comité programme. La réception de ce plan d'action a été timide. Nous avons opté pour utiliser la méthodologie de « Design thinking » pour réviser le fonctionnement du comité programme et alléger le travail de la coordonnatrice.

Une analyse d'impact des ressources enseignantes au BI a été réalisée et présentée en comité programme.

Avoir effectué un travail de révision:

- **PIEA: révision complète**
- **PIEE: rédiger un cadre d'application.**

Une version finale de la PIEA a été présentée à la CÉ de décembre 2020. Plusieurs éléments sont encore en discussion et le comité PIEA n'a pas siégé à l'hiver 2021 dû à la pandémie.

Le cadre d'application de la PIEE est complété et sera adopté en 21-22.

Avoir mis en œuvre les fiches de suivi institutionnel et par programmes.

L'analyste ayant été embauchée en mai 2021, les fiches seront disponibles et interactives pour la rentrée 2021.

Avoir mis en place le plan d'action découlant du bilan des mesures d'encadrement en français.

Avoir révisé le cadre d'application de la PIGEP.

Avoir analysé le taux de réussite en mathématiques en sciences humaines.

Le cours de 601-013 a été placé en début de séquence et le cours 601-003 sera donné pour une première fois à A21. La 5^e heure n'existera plus à l'automne 2021. Un document détaillant les mesures a été produit afin d'en réaliser le suivi.

Le cadre d'application de la PIGEP n'a pas été révisé étant donné que les comités de la CÉ ont été mis en veilleuse pendant l'année pandémique.

La discipline mathématique a fait une proposition pour modifier la 6^e heure qui n'a pas été retenue par la DÉ. Elle devra développer une nouvelle proposition pour l'hiver 2022.

Avoir mis en œuvre les fiches de suivi institutionnel et par programmes.

L'analyste ayant été embauché en mai 2021, les fiches seront disponibles et interactives pour la rentrée 2021.

Avoir développé les services aux entreprises et créer un guichet unique.

Avoir ajouté d'une personne-ressource en première ligne pour répondre aux besoins des entreprises.

Avoir référé vers les bonnes ressources internes selon les besoins exprimés.

Avoir intégré une nouvelle ressource technique au placement pour développer le programme alternance travail-études (ATÉ).

Avoir soutenu la réalisation du programme d'aide à l'emploi de Services Québec.

Une nouvelle ressource technique a été intégrée au Service de l'aide à l'emploi et aux stages. Le programme Alternance travail-études a été développé malgré la situation sanitaire. Le programme d'aide à l'emploi de Services Québec a été déployé, la subvention a été reçue et la reddition de comptes a été faite.

Une nouvelle ressource technique a été ajoutée à la FC pour soutenir l'ensemble des activités de formation pour les travailleurs et les entreprises. Cette ressource a également la responsabilité de déployer avec le professionnel le nouveau LMS-Lara à des fins de formation en ligne.

Avoir développé des instruments pour le développement de la RAC.

L'ensemble de l'instrumentation a été développé avec le Cégep de Saint-Jérôme et le programme en RAC a été déployé. Des activités de promotion sont réalisées et se poursuivront en 2021-2022.

Avoir développé au moins une nouvelle AEC.

Le programme d'AEC en virage numérique est en progression avec les deux départements concernés (TI et TA). Il sera présenté aux instances et implanté à l'hiver 2022.

Avoir développé de nouvelles formations notamment pour les travailleurs manifestés par Services Québec.

De nouvelles formations en gestion des stocks et introduction aux procédures douanières ont été ajoutées à l'offre de Services Québec (Montez de niveau). Toutes les formations actuelles et nouvelles ont démarré cette année et en ligne.

Présentation et acceptation d'un projet de formation en ligne de type asynchrone pour le secrétariat du Conseil du trésor. Cette formation visera à former tous les employé(e)s de l'état à la gestion par résultats.

Plusieurs projets de formation ont démarré cette année dans les domaines du génie civil, du commerce et marketing électronique et de la logistique.

Le SAE a rejoint plus de 1000 travailleurs en 2020-2021.

Avoir mis en œuvre le programme de gestion des approvisionnements.

Première mise en œuvre de ce programme unique au Québec jadis offert qu'en RAC.

Négociation et acquisition du GRM de Logibec qui est présent dans le réseau de la santé.

Près de 50% de la clientèle inscrite dans ce programme provient de l'extérieur de l'île de Montréal.

2.2 POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE À L'INTERNATIONAL

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir travaillé conjointement avec le BAI et le comité sur l'internationalisation pour débiter l'élaboration d'un guide de gestion pour la mobilité sortante.

Un appel de candidatures a été effectué pour travailler sur le guide de la mobilité sortante. Les travaux débiteront à l'automne 2021.

2.3 BONIFIER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir encadré les nouveaux chercheurs.

Avoir déposé des demandes de subvention.

Avoir intégré l'utilisation du Teams commun avec les CCTT.

L'essentiel du travail a consisté à encadrer nos nouveaux chercheurs et à structurer nos échanges avec les CCTT. Peu de demandes de subvention ont été déposées cette année mis à part le Nova Science qui a mené à la mise en place du Pôle de formation technique.

Avoir mis en place un comité responsable de la planification et de la construction de cet immeuble.

Le comité a été mis en place et de nombreuses rencontres ont eu lieu afin de faire avancer ce projet. Les besoins des centres de recherche ont été pris, les appels d'offres ont été transmis aux professionnels et par la suite, entérinés par le c.a. Ce projet implique aussi des éléments collatéraux comme déménager les

services de l'organisation et de cheminement scolaire, le service de la formation continue et certaines classes d'enseignement. Les consultations et les réflexions s'y rattachant se poursuivent cet automne, mais le dossier, globalement, avance.

3.1 METTRE EN PLACE LES CONDITIONS POUR OFFRIR UN MILIEU DE VIE ENRICHISSANT, INTERCULTUREL, STIMULANT ET ÉCORESPONSABLE POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir préparé un plan de transition durant les travaux.

Avoir effectué des demandes de financement.

La demande de financement est complétée et prête à être déposée (Annexe I030). En attente d'une personne aux ressources matérielles pour nous accompagner pour un éventuel appel à projets.

Le plan de transition est en cours d'élaboration.

Les PFT sont à bonifier.

Avoir instauré une politique de télétravail.

La rédaction est terminée.

S'être doté d'un cadre de référence et de balises.

Avoir adopté la politique au C.A.

Aucun développement en 2020-2021 par manque de ressources.

Avoir mis en place les activités liées au plan 2020-2021 et respecter l'échéancier.

Avoir analysé la possibilité de jumeler le comité SME et le comité SHV dans le but d'optimiser les ressources, à partir de 2021-2022.

Une année difficile pour la mise en place d'activités en ces temps de COVID. Au niveau de l'ergonomie, nous avons offert une conférence sur l'ergonomie en télétravail. Nous avons formé de nouveaux coachs en ergonomie.

Nous avons réussi à faire certaines activités virtuelles : ateliers de cuisine; cours d'activités physiques en virtuel (Yoga, cardio et musculation); trousse aide psychologique, vidéo, etc. Avec le comité SHV, rabais BIXI.

Avoir terminé la procédure de travaux électriques sous tension.

• **Sécurité des machines**

• **Travail en hauteur**

• **S'assurer de l'application et mise à jour du protocole de retour au travail**

• **Finaliser la mise en place du plan d'action de la mutuelle**

• **Mettre à jour les principes de fonctionnement du Comité SST.**

La procédure de travaux électriques sous tension n'est pas débutée; la sécurité des machines est terminée; le travail en hauteur n'est pas débuté; beaucoup d'avancements dans le plan d'action, toutefois certaines procédures demandées demeurent à faire; procédure espace clos : caractérisation et réalisation des fiches en cours.

Avoir poursuivi implantation du programme d'accès à l'égalité en emploi.

En continu : affichage ciblé pour les groupes à rejoindre, sensibilisation des gestionnaires lors des comités de sélection.

Avoir mis en place un plan de communication / recrutement.

Avoir nommé les avantages à travailler au CAL sous forme d'icônes dans les affichages des postes selon le concept « Marque employeur ».

Avantages : une présentation a été choisie et mise en place sur les affichages en ligne (icônes sélectionnées, approuvées par l'équipe et envoyées aux TI pour être intégrées dans la plateforme d'affichage).

Avoir créé un comité de travail.

Avoir mis en place un système d'accueil et de traitement des demandes d'aide rapide et efficace.

Un comité de travail pour le dépannage étudiant(e)s a été créé. Un sondage des besoins des étudiants a été fait. Un processus de demande d'aide simple et efficace a été mis en place. L'information a été diffusée par le Service des communications. Un total de 30 000 \$ en subventions individuelles pour des besoins de nécessités et de 15 000 \$ en dons individuels pour l'achat de matériel informatique ont été versés aux étudiant(e)s par le Cégep en partie avec l'entremise de la Fondation. De plus, le Cégep a utilisé des subventions de 45 000 \$ du ministère pour faire l'acquisition de matériel informatique pour des prêts aux étudiant(e)s. Ce nouveau service a été mis en place à l'hiver 2021.

Avoir poursuivi la mise en œuvre de leur plan d'action de tous les secteurs d'animation

(socioculturel, sports, CAPCAL, clinique santé, développement durable, saines habitudes de vie, comités étudiants, Club entrepreneur, etc.)

S'être assuré d'adapter ces activités afin de respecter la sécurité des participants.

Tous les secteurs d'animation (socioculturel, sports, CAPCAL, clinique santé, développement durable, saines habitudes de vie, comités étudiants, Club entrepreneur, etc.) ont déployé une offre d'activités en ligne variées et sécuritaires. L'utilisation des formulaires d'inscription sur OMNIVOX a favorisé un taux de participation intéressant. Tous les événements annuels habituels de la vie étudiante ont été maintenus et adaptés en mode virtuel et/ou hybride.

Avoir maintenu les services du bureau d'intervention BIP.

Avoir mis en œuvre le plan d'action du comité permanent auprès des étudiant(e)s.

Une nouvelle ressource professionnelle a été embauchée pour développer des activités de sensibilisation et de formation concernant les VACS. Le comité permanent a été réuni pour discuter du développement des activités. Le bureau d'intervention BIP a traité quelques plaintes et signalements. La reddition de compte au ministère a été faite.

Avoir mis en œuvre les ressources de la Clinique santé et du service psychosocial.

Les services psychosociaux en collaboration avec la clinique santé et le comité des saines habitudes de vie ont développé un site WEB d'information et une formation en ligne pour aider les étudiant(e)s à mieux gérer leur stress. Une intervenante en adaptation scolaire a offert des ateliers pour aider les étudiant(e)s à mieux apprendre et ainsi se sentir plus en confiance et en meilleur contrôle de leurs stratégies pour réussir et donc moins anxieux d'échouer leurs études. Une subvention de 25 000 \$ de Bell pour la cause a été demandée et reçue pour la réalisation l'année prochaine d'un plan d'action en santé mentale. Des services en psychothérapie ont été offerts à des étudiant(e)s par le biais d'une entente de service avec la firme Morneau Shepell.

Avoir participé au comité pour l'agrandissement du CAPCAL, l'optimisation du terrain de soccer de la nouvelle école secondaire et le projet d'un nouvel aréna avec un centre de développement de la pratique du golf.

Le Cégep a participé aux travaux du comité de la SQI pour planifier la construction du nouveau terrain de soccer. Une entente de partenariat a été signée avec le CSSMB pour permettre au Cégep d'utiliser ce nouveau terrain. Une ressource professionnelle a été embauchée par le Cégep pour piloter le projet d'agrandissement du CAPCAL. Elle a formé un comité de travail qui s'est rencontré pour discuter du phasage, du budget et de l'échéancier pour réaliser ce projet. La liste des besoins a été validée par tous les intervenants qui utilisent le CAPCAL. Un programme

fonctionnel et technique est en cours de réalisation pour mener à des appels d'offres dès l'année prochaine. Plusieurs partenaires privés ont été rencontrés en cours d'année pour discuter de leur intérêt à s'impliquer avec le Cégep dans un projet d'aréna en formule Construire, exploiter, transférer. Une firme privée Volta Sports a réalisé une étude d'opportunités pour l'exploitation de cet aréna. Un contrat de campagne de levée de fonds a été signé par la Fondation du Cégep avec l'entreprise philanthropique BNP pour aider au financement des projets du CAPCAL, de l'aréna ainsi que celui de l'espace 9C.

S'être assuré que le comptoir soit livré, assemblé et en fonction.

Le comptoir est toujours en fabrication. La livraison est prévue pour la mi-août 2021.

3.2 POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DANS UNE PERSPECTIVE DE SOUTIEN À TOUS

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir revu le fonctionnement des comptoirs étudiants et API.

Avoir mis en place un nouveau processus d'annulation de cours.

Avoir amélioré le processus de prise de rendez-vous des conseillers d'orientation et des API.

Avoir poursuivi la création de formulaires numériques pour étudiant(e)s et enseignant(e)s.

Avoir revu le processus de changement de programme.

Avoir amélioré les processus reliés aux étudiant(e)s sportifs en collaboration avec le SVE.

Site pour les abandons expérimenté en A20 et H21 (ajustement des façons de faire).

Deux systèmes distincts ont été mis en place pour la prise des rendez-vous avec API et CO.

Formulaires de déclaration de plagiat et de révision de note sont maintenant sur l'extranet des enseignants.

Formulaire d'appel de plagiat est sur l'extranet pour les étudiants.

Création de formulaires interactifs pour les demandes d'étude de dossier et pour les demandes de transfert (sportifs ou autres).

Élaboration de plusieurs formulaires Omnivox ou interactive pour les étudiant(e)s du 180 (vaccination, autorisation de consentement, etc).

Nouveaux contrats pour le rendement scolaire (nouveau processus).

Mise en place d'un nouveau processus de changement de programme (moments clés à revoir pour la prochaine année).

Fusion des deux comptoirs étudiants et retrait du comptoir API «physique».

Avoir maximisé l'utilisation des ressources en utilisant les nouveaux outils afin de ne pas créer de nouveaux déficits dans le contexte de la COVID et, si possible, tenter de créer une sous-emploi.

Les travaux menant à la surembauche se sont poursuivis et nous prévoyons une sous-emploi d'environ 3 ETC pour 20-21 (à confirmer) dans le contexte pandémique et avec un nouvel analyste. Le « Projet de répartition » déposé en CRT a été bonifié. Les travaux pour la révision des ententes pour la 5e heure en français et 6e heure en maths ont été amorcés.

Avoir collaboré au comité du plan directeur TI.

Avoir intégré les stratégies dans le plan de perfectionnement des enseignant(e)s.

Avoir consolidé la communauté de pratique.

Une première version du rapport a été élaborée avec une proposition d'orientations pour le prochain PS et une liste de chantiers à privilégier.

Avoir offert des services de soutien à distance.

Avoir bonifié l'offre de ressources numériques.

Plusieurs outils ont été ajoutés à l'offre de service de la bibliothèque:

Ajout de SCITech, Tènk et Statista

Ajout de 27000 ressources en ligne ajoutées (livres numériques, films, données, etc.)

Formation en ligne (Semaine zéro et en session sur demande)

Révision complète de l'Intranet du Carrefour (bonification des contenus et ajouts de capsules)

Ajout d'un outil de clavardage (Zendesk).

Avoir un système informatisé efficace.

L'outil Lara est implanté et utilisé principalement pour les activités de formation aux entreprises.

Des ajustements au formulaire en ligne pour les activités de formation de Services Québec sont en cours de réalisation.

Un guide d'utilisation propre à nos activités SAE est en cours de rédaction.

En juin 2021, le nouveau site web devra avoir été livré au moins à 50%.

Le contrat de refonte du site web a été octroyé à la firme Acolyte. La cible prévue n'a pas été atteinte. Le nouveau site web devrait être livré en février 2022.

3.3 DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE FINANCEMENT AUTONOME QUI SOLLICITE L'ENGAGEMENT DE TOUS

CIBLES AU 30 JUIN 2021

Avoir offert de nouvelles activités de financement en mode virtuel, en développant une nouvelle collaboration avec un contractant externe.

Avoir développé des ententes et partenariats commerciaux et en planifiant une campagne de financement de nos nouvelles infrastructures.

La Fondation a créé des fonds dédiés qui accumulent des revenus nets d'activités pour les divers programmes, départements et services. Une loterie a été mise en place pour l'ensemble des responsables des fonds dédiés. Les dons sur Canadon ou les achats avec FundScrip permettent aussi de bonifier les dons dédiés. La Fondation a recueilli 61 5000 \$ de commandites pour les bourses du Gala du mérite scolaire, dont la campagne des bourses du cœur de prélèvement volontaire sur la paie des employé(e)s qui a été relancée et qui a contribué à la remise de 7 bourses (3500 \$) de persévérance. Un contrat a été signé par la Fondation avec la firme BNP pour réaliser une campagne majeure de financement de divers projets d'infrastructure du Cégep.

Avoir déposé au moins 4 projets.

Au total, 4 projets ont été déposés et acceptés auprès de divers partenaires sous forme d'appel de projets :

- 1 - 1 projet obtenu (94 000 \$) du Secrétariat du Conseil du Trésor pour développer de la formation en ligne en gestion par résultats (début des travaux) et signature d'une entente avec une firme pour le développement des capsules en ligne;
- 2 - 1 projet déposé au service du développement économique de la Ville de Montréal pour soutenir les commerçants dans le domaine du commerce et marketing électroniques. Ce projet accepté (300 000 \$) est en cours de réalisation et se terminera en 2021-2022.
- 3 - 1 projet déposé et accepté (70 000 \$) par le ministère de l'Enseignement supérieur sur l'apprentissage en milieu de travail dans le domaine de la logistique. La mise en œuvre se fera en 2021-2022;
- 4 - 1 projet développé en partenariat avec le comité sectoriel Camo-Route, la grappe industrielle CargoM et le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme. Ce projet vise à développer des formations en ligne sur l'impact des technologies sur les métiers des conducteurs et répartiteurs. Projet financé par le Conseil emploi métropole.

3.4 FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

CIBLES AU 30 JUIN 2020

Avoir réalisé un bilan de la première mise en œuvre de la formation initiale pédagogique.

Avoir amorcé une réflexion pour stimuler le développement professionnel collectif.

Le bilan n'a pas été réalisé étant donné le contexte sanitaire. Par contre la formation initiale de quinze heures a été réalisée lors des deux sessions de l'année scolaire. De plus, le comité de perfectionnement a reçu quelques demandes de perfectionnement collectif.

Avoir mis en application l'évaluation par les pairs (Feed-back 360).

Nous avons évalué à ce jour tous les directeurs et certains coordonnateurs. L'objectif de 10 cadres est atteint.

Avoir élaboré un guide d'entrevue et d'un tableau de bord pour permettre l'analyse des raisons de départ des employé(e)s et déterminer les solutions à mettre en place pour augmenter la rétention.

Complété.

Avoir continué le travail de révision de la politique de perfectionnement des enseignant(e)s.

Reporté à l'an prochain étant donné que le syndicat a suspendu sa participation au comité de perfectionnement pour 20-21.

NOS ÉTUDIANTS

EFFECTIFS SCOLAIRES

NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S INSCRIT(E)S PAR PROGRAMME D'ÉTUDES EN 2020-2021

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	27
BI Sciences humaines	15
Sciences de la nature	405
Sciences humaines	722
Cinéma et communication	91
Langues : trilinguisme et culture	43
Arts visuels	41
Total du secteur préuniversitaire	1 344

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	550
Technologie de l'architecture	169
Technologie du génie civil	104
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	52
Technologie de l'électronique industrielle	52
Technologie du génie physique	66
Techniques d'éducation à l'enfance	62
Techniques de comptabilité et de gestion	167
Gestion de commerces	253
Techniques de la logistique du transport	78
Techniques de bureautique	61
Techniques de l'informatique	173
Total du secteur technique	1 787

Accueil et intégration	363
Transition	0
Autres	0

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE

3494

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	573
Francisation	444
Cours non crédités	823

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE

1840

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE)

5334

DIPLOMATION

NOMBRE ÉTUDIANT(E)S DIPLÔMÉ(E)S DANS L'ANNÉE PAR PROGRAMME D'ÉTUDES EN 2020-2021

ENSEIGNEMENT PRÉUNIVERSITAIRE

BI Sciences de la nature	12
BI Sciences humaines	3
Sciences de la nature	126
Sciences humaines	153
Arts, lettres et communication	38
Total du secteur préuniversitaire	332

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Soins infirmiers	119
Technologie de l'architecture	40
Technologie du génie civil	27
Technologie de l'électronique industrielle	11
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	15
Technologie du génie physique	11
Techniques d'éducation à l'enfance	14
Techniques de comptabilité et de gestion	22
Gestion de commerces	45
Techniques de la logistique du transport	24
Techniques de bureautique	14
Techniques de l'informatique	11
Total du secteur technique	353

Autres (cheminement particulier)	55
----------------------------------	----

TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT ORDINAIRE	740
--	------------

FORMATION CONTINUE

Attestation d'études collégiales	163
Francisation	116

TOTAL DE LA FORMATION CONTINUE	279
---------------------------------------	------------

TOTAL (ENSEIGNEMENT ORDINAIRE + FORMATION CONTINUE)	1704
--	-------------

NOS EMPLOYÉS

Nombre d'employé(e)s					2020-2021
	PERMANENT		NON-PERMANENT		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant(e)	117	77	50	47	291
De soutien	49	60	12	10	131
Professionnel(le)	19	11	9	4	43
D'encadrement	8	12	0	0	20
Hors-cadre	1	1	0	0	2
Chargé(e) de cours à la formation continue	0	0	12	12	24
Non syndiqué(e)	2	0	0	0	2
TOTAL	196	161	83	73	513

Minorités ethniques et minorités visibles					2020-2021
	MINORITÉ ETHNIQUE		MINORITÉ VISIBLE		TOTAL
	Femme	Homme	Femme	Homme	
Enseignant(e)	6	4	17	21	48
De soutien	0	5	17	13	35
Professionnel(le)	1	0	1	1	3
D'encadrement	0	0	1	1	2
Hors-cadre	0	0	0	0	0
Chargé(e) de cours à la formation continue	2	1	2	12	17
Non syndiqué(e)	0	0	0	0	0
TOTAL	9	10	38	48	105

Prendre note que les chiffres dans ce tableau correspondent aux déclarations volontaires faites par les membres du personnel

Embauches				2020-2021
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant(e)	18	16	34	
De soutien	13	5	18	
Professionnel(le)	3	0	3	
D'encadrement	1	2	3	
Hors-cadre	0	0	0	
Chargé(e) de cours à la formation continue	5	1	6	
Non syndiqué(e)	0	0	0	
TOTAL	40	24	64	

Départs à la retraite		2020-2021		
	Femme	Homme	TOTAL	
Enseignant(e)	3	0	3	
De soutien	0	2	2	
Professionnel(le)	0	1	1	
D'encadrement	0	0	0	
Hors-cadre	0	0	0	
Chargé(e) de cours à la formation continue	0	0	0	
Non syndiqué(e)	0	0	0	
TOTAL	3	3	6	

Âge moyen		2020-2021	
	Femme et homme		
Enseignant(e)	47		
De soutien et Non syndiqué(e)	43		
Professionnel(le)	46		
D'encadrement et hors-cadre	52		
Chargé(e) de cours à la formation continue	48		
MOYENNE D'ÂGE DU PERSONNEL	47.2		

Diplôme des enseignant(e)s		2020-2021		
	Femme	Homme	TOTAL	POURCENTAGE
Baccalauréat	81	44	125	43%
Maîtrise	73	59	132	45%
Doctorat	13	21	34	12%
TOTAL	167	124	291	100%

Dépenses liées au perfectionnement		2020-2021	
	Femme et homme		
Enseignant(e)	20 863,04 \$		
De soutien	10 295,87 \$		
Professionnel(le)	4 810,27 \$		
D'encadrement	1 750,15 \$		
Hors-cadre	1 180,19 \$		
TOTAL	38 899,52 \$		

LES ORGANISMES APPARENTÉS

LE BUREAU DES AFFAIRES INTERNATIONALES (BAI)

En collaboration avec la Direction des études, le Service du cheminement et de l'organisation scolaire ainsi que le Service aux étudiants, la professionnelle du BAI soutient et contribue au développement et au rayonnement des activités internationales, tel que mentionné dans le plan stratégique 2015-2020. Le BAI se concentre essentiellement sur le recrutement et l'accueil d'étudiantes et étudiants internationaux et en mobilité, la gestion de la mobilité sortante, la mobilité enseignante et l'internationalisation de la formation.

LE BAI EN 2020-2021

Projet RCCFC

Pendant l'année 2020-2021, Le cégep a participé à la phase 1 du projet Mobilisation des communautés collégiales pour l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux (EI) soutenue par le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC).

Le projet a rassemblé cinq établissements partenaires dont trois cégeps québécois et deux collèges ontariens. Ce projet a permis de rassembler divers acteurs des établissements et de développer des outils afin de renforcer nos pratiques pour mieux prendre en compte les réalités et les défis spécifiques des EI et favoriser leur intégration scolaire et sociale, ainsi que leur réussite.

C'est dans ce cadre que les travaux menés dans la phase 1 nous ont permis de développer les outils suivants :

- grille comparative de systèmes d'éducation pour faciliter l'orientation et le recrutement d'étudiantes et étudiants internationaux.
- guide et capsule vidéo destinés au recrutement et à la formation d'étudiant(e)s mentors
- guide destiné aux professeurs pour soutenir les interventions pédagogiques auprès des étudiantes et étudiants internationaux.
- outil de référencement « Trampoline » vers des ressources pour le soutien à la réussite des étudiantes et étudiants internationaux, développé par le Cégep
- capsules vidéo destinées aux futurs et nouveaux étudiantes et étudiants internationaux pour préparer leur venue au Canada et favoriser leur intégration
- exposition « Je viens d'ailleurs, à la poursuite de mes études », un projet de photos-témoignages d'étudiantes et étudiants internationaux.

Mobilité sortante

Aucun stage de groupe ou individuel n'a eu lieu en 2020-2021 à cause de la situation pandémique à travers le monde. Dans un souhait de structurer la mobilité sortante, un premier inventaire des outils développés dans le réseau et des obligations juridiques a été réalisé au printemps 2021.

Accueil des étudiants internationaux et en mobilité

Au-delà de l'aspect sécuritaire, la conséquence de la pandémie sur les traitements des permis d'études a ralenti l'accueil d'étudiantes et étudiants internationaux et en mobilité. En effet, la mobilité entrante a été gelée en totalité pour l'année. Cependant, nous avons quand même accueilli 96 étudiantes et étudiants internationaux en hiver 2021 dont 25 nouveaux (un record!) provenant de 24 pays différents pour réaliser un DEC.

Développement d'une plateforme numérique pour la gestion des dossiers des étudiantes et étudiants internationaux

En collaboration avec le service Informatique, le BAI a développé un outil numérique convivial et efficace pour la gestion des dossiers des étudiantes et étudiants internationaux. La plateforme vise à faciliter les suivis entre le Service du cheminement et de l'organisation scolaires et le Bureau des activités internationales en alliant une meilleure vue d'ensemble des éléments essentiels aux suivis des étudiantes et étudiants internationaux. Elle permet aussi d'éliminer les problèmes de synchronisation manuelle entre les différentes bases de données.

Le Cégep a d'ailleurs présenté cette plateforme numérique lors du colloque régional du Québec du Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) en mai 2021. L'atelier visait à échanger sur les avantages et inconvénients des différents outils numériques utilisés dans la gestion de la mobilité.

BUREAU DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (bRI)

La recherche faisant partie du plan stratégique 2015-2021 du Cégep, le Bureau de la recherche et de l'innovation (bRI) a officiellement pris forme. Le bRI soutient et contribue au développement et au rayonnement de la recherche à l'intérieur comme à l'extérieur du Cégep. En plus de soutenir la recherche, le bRI est garant des différentes politiques institutionnelles qui en découlent.

EN 2020-2021, LE bRI A :

- a agrandi son équipe de soutien à la recherche;
- a resserré ses relations avec les CCTT Optech et InnovLOG, en développant notamment des outils pour structurer la recherche;
- a participé au projet pour la construction d'un nouveau bâtiment de recherche;
- a encouragé la recherche étudiante en engageant un nombre croissant d'assistant(e)s de recherche et en offrant de nouvelles possibilités de bourses et de recherche;
- a soutenu les chercheurs pour qu'ils puissent faire leur recherche et la diffuser.

LE bRI EN QUELQUES CHIFFRES

- 17 projets de recherches actifs (dont 4 projets en collaborations de recherche).
- 18 demandes de financement et de subventions ont été déposées auprès de plusieurs organismes, dont 10 ont été acceptées.
- 35 activités de diffusion (articles et conférences) ont été faites par des chercheurs du Cégep.
- 1 projet de transfert de connaissances.
- 10 bourses étudiantes.

LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mandat d'aider les étudiant(e)s du Cégep André-Laurendeau, d'une part en les soutenant directement ou indirectement et d'autre part en contribuant à des services de formation qui leur sont destinés.

La mission de la Fondation vise principalement à l'avancement de l'éducation et des services communautaires. Les trois principaux objectifs sont les suivants :

- 1 Faciliter l'accès aux études collégiales et soutenir les étudiants(e)s en situation précaire;
- 2 Reconnaître, par l'octroi de bourses, l'excellence académique, la persévérance aux études et l'engagement des étudiants(e)s aux niveaux, communautaire, culturel et sportif;
- 3 Soutenir financièrement des activités de recherche, des projets pédagogiques et des activités parascolaires.

L'exercice 2020-2021 s'est entièrement déroulé dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

LA FONDATION EN 2019-2020

Voici quelques faits saillants

- Christian Laberge, directeur du Service à la vie étudiante (SVE) du Cégep, a assuré la présidence du conseil par intérim. La directrice du Service des finances du Cégep, Johanne Desmarchais a assumé le rôle de secrétaire-trésorière et Marie-Ève Gloutnez, également du Service des finances, s'est occupée de la gestion des finances et du secrétariat en tant que bénévole. Claude Morin, coordonnateur aux sports, s'est occupé du recrutement des nouveaux administrateurs, de la supervision et la gestion des ventes commerciales et de l'organisation de l'activité de financement. Le Cégep a mis à la disposition de la Fondation toutes ces ressources sans frais et elle a aussi pu compter sur la contribution de bénévoles pour assurer la tenue de ses activités.
- Les ventes commerciales ont considérablement diminué à cause de la pandémie. Le mandat est passé entre de la firme SPAK à l'automne 2020, il y a eu un arrêt des ventes en décembre 2020 jusqu'à la fin de cet exercice au 30 juin 2021 et le mandat a été repris par Volta Sports en août 2021. Il y a eu une perte nette de 587 \$ dans ce dossier.
- La Fédération des cégeps a créé un regroupement des Fondations des Cégeps. Des rencontres ont eu lieu chaque mois, pour favoriser le réseautage entre responsables et leur permettre entre autres un partage des bonnes pratiques.

- Une première campagne de financement a permis de recevoir un don de 4 199,50 \$ ce qui représente 2,05 % des dons amassés par le regroupement et partagés entre les 48 fondations au prorata du nombre d'étudiant(e)s dans leur Cégep.
- La loterie AL a permis d'amasser des surplus nets de 1913 \$.
- Le fonds dédié au projet Népal - Maroc a été radié après que le solde complet au montant de 18 249,96 \$ ait été versé à l'organisme l'Accueil international pour l'enfance en octobre 2020.
- Le fonds résiduel de dépannage de 10 019,15 \$ a été versé en entier dans le fonds d'urgence COVID avant d'être radié en octobre 2020. Un seul fonds regroupé permettait de faciliter le traitement des demandes de dépannage. Le fonds de dépannage a été réactivé en décembre 2020 à la demande du Cégep afin de permettre aux bénévoles du Cégep de verser les fonds recueillis par leurs activités de financement (foire du livre, etc.)
- Le Cégep a demandé à la Fondation du Cégep André-Laurendeau de bonifier le montant de contribution annuelle pour les paniers de Noël. La Fondation a versé un total de 30 000 \$.
- Création d'un nouveau fonds en décembre 2020 pour gérer la remise de 12 000 \$ de bourses aux étudiant(e)s en AEC en gestion de commerce et AEC en logistique du transport par la Ville de Montréal.
- Le Gala du mérite scolaire s'est déroulé en ligne le 18 mai 2021 avec la remise record de 80 bourses d'excellence totalisant 60 500 \$.
- Les dons en ligne ont été maintenus (via Canadon et Fundscrip).
- Maintien des prélèvements volontaires sur la paie des employés pour les bourses du Cœur.
- Des bourses ont été remises aux étudiant(e)s du programme de Techniques en informatique en vertu du protocole de partenariat entre la Fondation, le Cégep et CAE.
- Création d'un nouveau fonds dédié pour la relève en recherche et en développement technologique.
- Le Cégep a fait une demande d'aide à la Fondation pour le financement des projets d'infrastructures (agrandissement du Centre sportif et réaménagement de l'Espace 9c). La Fondation a lancé une campagne majeure de 1,5 M pour aider au financement de ces deux projets. La Fondation a rajouté la pérennisation de ses bourses de valorisation pour les 5 prochaines années pour rehausser le montant de la campagne à 2 M. Un appel d'offres a été lancé par la Fondation pour embaucher une firme de philanthropie qui leur offrira un accompagnement clés en main. La firme BNP philanthropie a été choisie et la campagne majeure se déroulera de janvier 2022 à mars 2023.

INSTITUT D'INNOVATION EN LOGISTIQUE DE MONTRÉAL

Au cours de la dernière 2020-2021, nous avons augmenté substantiellement notre capacité en recherche appliquée. Nous comptons dans notre équipe trois (3) chercheurs titulaires d'un doctorat et d'un diplôme d'ingénieur et six (6) titulaires d'une maîtrise et d'un diplôme d'ingénieur.

L'année 2020-2021 a été marquée par un maintien du niveau de nos activités. Nous avons démarché et développé un total de 57 projets pour 52 projets réalisés, dont 27 sont terminés au 30 juin 2021. De ce nombre, 39 projets ont constitué des projets d'aide technique, 6 projets de recherche appliquée, 5 projets de formation ainsi que 2 projets administratifs. Par ailleurs, l'enjeu important pendant cette année de transition où nous devions gérer la finalisation d'un projet de 19-20 qui a généré plus de 50% des revenus s'est fait avec brio. Notre chiffre d'affaires est demeuré stable à 767 538 \$ sur des contrats engagés de 1 561 090 \$ comparativement à 803 857 \$ de chiffres d'affaires en 2019-2020.

Au courant de l'année financière, InnovLOG a signé plusieurs ententes d'envergures qui sont venus s'ajouter au projet du MÉI qui s'est terminé en fin d'année dont l'institut de gouvernance numérique. Pour terminer l'année 2020-2021, nous avons 23 projets qui sont en continuité, dont 18 projets d'aide technique, 4 projets de recherche appliquée et 1 projets de formation. La continuité de ces projets représente un volume d'affaires de 117 000 \$. De même, nous commençons l'année 2021-2022 avec la signature du plus important projet client s'échelonnant sur 2 ans d'une valeur d'un peu plus de 750 000 \$. À cela, se rajoutent 16 projets en développement et démarchage qui représentent un potentiel d'affaires de 1 800 000 \$. De ces projets, deux sont en recherche appliquée à long terme avec le MEI pour une valeur de 9000 000 \$. Du 800 000 \$ restant, 2 projets composent sont en soutien technique en collaboration avec IGN pour, entre autres, la seconde phase des audits qui est désormais acquis pour une valeur de 300 000 \$.

INNOVLOG

Institut d'innovation
en logistique du Québec

OPTECH

Optech est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en optique-photonique, affilié aux Cégep André-Laurendeau, John-Abbott et de La Pocatière. Le Centre supporte les entreprises dans leurs démarches d'innovations, grâce aux technologies de l'optique et de la photonique. Depuis sa création en 2002, Optech a supporté plus de 700 entreprises. Nous supportons autant les entreprises en démarrage, les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises. Malgré les conditions difficiles des deux dernières années, nous avons poursuivi notre croissance. Le Centre a travaillé avec plus de 70 clients et a réalisé près de 133 projets novateurs en 2020-2021. De plus, une aide financière de 10,6 millions octroyée par le gouvernement québécois au Cégep aidera Optech à renouveler ses infrastructures de recherches et agrandir ses locaux. Composé d'une équipe de 33 employé(e)s, Optech a su obtenir de bons résultats et a permis de continuer à valoriser les compétences de chacun en augmentant la polyvalence des membres de l'équipe, autant ses employé(e)s que les enseignant(e)s et les étudiant(e)s stagiaires.

Optech a pour objectif de consolider cette participation enseignante avec les Cégeps afin de structurer nos expertises et afin d'assurer un maximum de retombées pour la formation. Le Centre met en place plusieurs projets de recherche qui requièrent la participation d'enseignant(e)s provenant de plusieurs programmes en amenant un bagage de connaissances varié, notamment la physique, la chimie, l'informatique, les communications et les mathématiques. Ainsi, Optech a réussi à concrétiser plusieurs projets en collaboration avec des enseignant(e)s, notamment des projets sous les programmes RDA (Recherche et Développement Appliqué), PART et Novascience. Huit enseignants du Cégep André-Laurendeau ont été impliqués dans 9 projets et 6 étudiant(e)s ont profités de stages, cumulant ainsi près de 1000 heures d'expérience. Nous avons rejoint 122 étudiants dans le cadre d'évènements organisés par le Centre. En plus de collaborer avec différentes organisations, Optech veut, pour l'année 2021-2022, poursuivre sa croissance. Cette croissance passe par une participation active de la relance économique au Québec et par un support croissant des entreprises québécoises dans leurs innovations.

OPTECH

LE THÉÂTRE DESJARDINS

Diffuseur pluridisciplinaire majeur et gestionnaire d'une salle polyvalente de 813 fauteuils ou 314 fauteuils en formule intimiste, le Théâtre Desjardins s'impose parmi les lieux de diffusion les plus vivants de la diffusion culturelle du Sud-Ouest de Montréal.

Pourtant, l'année 2020-2021 fut principalement marquée par la pandémie de Coronavirus. Les mesures sanitaires en vigueur ont forcé la fermeture des salles de spectacles à travers le Québec une grande partie de l'année. En mars 2021 une lueur d'espoir a permis au Théâtre Desjardins d'ouvrir ses portes à des spectateurs le temps de deux spectacles seulement, avant que le retour du couvre-feu force l'annulation ou le report des autres spectacles prévus pour la saison. Avec la distanciation exigée, 250 spectateurs étaient autorisés par représentation. Les deux spectacles de chanson québécoise (2Frères et Ludovick Bourgeois) ont tout de même accueilli, 275 spectateurs dont 251 spectateurs payants.

Les activités occasionnant des rassemblements n'étant pas permises jusqu'à la fin de la saison, quelques tournages et événements extérieurs ont tout de même ajouté des événements à la saison 2020-2021 pour un total de 3 locations.

La salle étant fermée et ne sachant pas quand la reprise serait permise la campagne d'abonnement n'a pu avoir lieu et la campagne de levée de fonds non plus. La majeure partie des revenus de 2020-2021 est donc constituée de subventions, dont la Subvention Salariale d'urgence du Canada (SSUC), la Mesure particulière à la diffusion du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Fond d'urgence relatif à la Covid-19 du Patrimoine Canadien remis par Musicaction.

La saison s'est terminée en juin sur le départ à la retraite de la directrice générale des 10 dernières années et un espoir du retour à la normale pour la saison 2021-2022.

ÉTATS FINANCIERS

Informations financières
de l'exercice terminé le 30 juin 2021

Fonds de fonctionnement Cégep André-Laurendeau (en \$)		
	2020 - 2021	2019 - 2020
REVENUS		
Enseignement régulier	41 236 752	39 124 809
Formation continue	4 718 416	3 388 041
Services auxiliaires	917 966	1 433 062
Centres de technologie	341 322	1 237 932
Total des revenus	47 214 456	45 183 844
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux - Enseignant(e)s	26 162 183	24 613 093
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	12 688 566	12 665 435
Autres charges	6 293 231	7 127 326
Total des charges	45 143 980	44 405 854
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	2 070 476	777 990

Évolution du solde de fonds (en \$)		
	2020 - 2021	2019 - 2020
Solde de fonds au début d'exercice	2 009 977	1 481 245
Excédent des revenus (insuffisance) sur les charges	2 070 476	777 990
Virement au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés		
Acquisitions d'immobilisations		
Autres	(297 319)	(249 258)
Total des virements	(297 319)	(249 258)
EXCÉDENT DES REVENUS (INSUFFISANCE) SUR LES CHARGES	3 783 134	2 009 977
Solde de fonds affecté à des projets	3 646 000	1 625 000
Solde de fonds non affecté à des projets	137 134	384 977

LES INSTANCES

COMITÉ EXÉCUTIF

M. Claude Roy, président du comité exécutif et directeur général du Cégep

Mme Diane Turcotte, directrice des études du Cégep

Mme France Gendron, présidente du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur technique)

Mme Chanez Djefal, vice-présidente du conseil d'administration et représentante des établissements d'enseignement de niveau universitaire

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale et secrétaire d'assemblée

M. Jean-Marie Rugira, Parent

Mme Martine Lepage, représentante du personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP

Mme France Gendron, vice-présidente du conseil d'administration et titulaire d'un diplôme d'études collégiales (programme d'études techniques)

Mme Chanez Djefal, vice-présidente du conseil d'administration et représentante des établissements d'enseignement de niveau universitaire

M. Claude Roy, directeur général

Mme Diane Turcotte, directrice des études

Mme Éliane Fassler, secrétaire générale

Mme Maude Pelletier-Smith, titulaire d'un diplôme d'études collégiales (secteur préuniversitaire)

Mme Yuanwei (Joy) Wang, entreprises de la région

M. Dino Masanotti, entreprises de la région

M. Claude Cuillerier, commissions scolaires

Mme Majida El Mrabel, conseil régional des partenaires du marché du travail

M. Frédéric Viossat, professionnel non enseignant

M. Rodrigo Utillano, personnel enseignant

Mme Martine Lepage, personnel enseignant

M. Mehdi Smati, personnel de soutien

Mme Nicole Gravelle, parent

M. Jean-Marie Rugira, parent

Mme Charlotte Duprieu, étudiante (programme d'études préuniversitaires)

Mme Frédérique Champoux, étudiante (programme d'études techniques)

Mme Mélissa Chalut, milieu socio-économique

Mme Roxanne Hébert, milieu socio-économique

COMMISSION DES ÉTUDES

Arts visuels

Mme Christine Desrochers, représentante

Mathématiques

M. Robert Morisset, représentant

Chimie

M. Bruno Voisard, représentant

Physique

Mme Anne Douérin, représentante

Communication

Mme Amélie Couture-Telmosse, représentante

Éducation physique

Mme Anouk Boileau, représentante

Français

Mme Corinne Vallée, représentante

Langues

Mme Fatima Paulo, représentante

Sciences de la nature

Mme Jeanne Dumoulin, représentante

Philosophie

M. Franz-Emmanuel Schurch, représentant

Sciences humaines

Mme Judith Reed, représentante

Mme Estelle Dricot, représentante

Soins infirmiers

Mme France Désilets, représentante

Mme Judith Bujold, représentante

Techniques administratives

Mme Jacinthe Gauvreau, représentante

M. Daniel Pouliot, représentant

Techniques de bureautique

Mme Yolande Pieyns, représentante

Technologie du génie civil

Mme Marie Lefebvre, représentante

Technologie de l'architecture

Mme Vanessa J. Dumont, représentante

Technologie du génie électrique

M. Carlo Buono, représentant

Technologie du génie physique

M. Jean-François Doucet, représentant

Techniques de l'informatique

M. David Giasson, représentant

Techniques d'éducation à l'enfance

Mme Élise Marcoux, représentante

Techniques d'estimation et d'évaluation en bâtiment

M. Danny Pépin, représentant

Baccalauréat international

Mme Marie-Pier Blanchard, représentante

Direction des études

Mme Diane Turcotte, directrice des études et présidente de la Commission des études

M. Éric De Bellefeuille, directeur adjoint des études des études

M. Édouard Langlois-Légaré, directeur adjoint des études

Formation continue

Mme Rachel Tonye, représentante

Personnel professionnel

Mme Sara Paris, représentante

M. Sébastien Courcelles, représentant

Personnel de soutien

Mme Stéfanie Langlois, représentante

Mme Ana Fernandez, représentante

SECAL

M. Guillaume Breault-Duncan, représentant

AGECAL

Mme Charlotte Duprieu, représentante

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie*. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

administrateur, administratrice :
membre du conseil
d'administration du Collège;

administrateur, administratrice, membre du personnel :
le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

collège : le Cégep André-Laurendeau;

intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du Cégep André-Laurendeau :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Cégep.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Cégep et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Cégep;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération pour laquelle le Cégep est impliqué. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du Collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Cégep à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Cégep. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Cégep, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux dans l'intérêt du Cégep.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise

ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Cégep;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Cégep;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Cégep, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Cégep et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors de la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Cégep le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

9. CONSEIL DE DISCIPLINE APPLICATIONS

9.1 Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

9.2 Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

9.3 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

9.5 Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du Cégep André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le 15 décembre 1997.



Cégep
André-Laurendeau